

je suis convaincu que le mode adopté par le gouvernement est celui qui coûtera le moins cher au pays. Quant à la production de la lumière au moyen du matériel actuel, utilisé pour ces édifices, je dirai qu'une proposition a été faite pour éclairer la bibliothèque à l'électricité, et il a été constaté que la capacité du matériel actuel, de la machine et des dynamos, employés à l'éclairage de la chambre des Communes, ne serait pas suffisante pour la bibliothèque. Sa capacité est déterminée, à son point extrême, pour l'éclairage seul de la chambre, et l'éclairage de la bibliothèque aurait entraîné une dépense supplémentaire de \$6,000 ou de \$8,000 pour cela seulement.

M. WATSON : Si tel est le cas, je crois que nous devrions avoir un matériel suffisant pour éclairer la bibliothèque et les terrasses, ou de continuer à nous servir du gaz ; et prenant tout cela en considération, je crois que le gouvernement aurait dû utiliser les forces hydrauliques, pour tous les terrains et les édifices, et pour les édifices extérieurs. Quant aux frais de monter une roue hydraulique et d'autres mécanismes, je suis convaincu que le coût de la machine à vapeur et de la bouilloire, et de leur installation, au bureau d'imprimerie, a dû coûter assez pour amener la force hydraulique, y compris le coût d'un nouveau mur de séparation, aux chutes de la Chaudière.

M. L'ORATEUR : Mon honorable ami doit considérer que ce n'est pas seulement la construction des roues, mais la construction des dalles et autres choses, qui entraîne des dépenses considérables, et d'après les informations que j'ai eues des compagnies de lumière électrique, je suis convaincu que si le gouvernement avait adopté le mode proposé par l'honorable député, il en aurait coûté bien plus cher annuellement, au pays qu'il lui en coûte présentement.

M. WATSON : Naturellement, c'est une question de différence d'opinion, mais je suis d'avis qu'il en coûterait bien moins cher de se servir de forces hydrauliques, non seulement pour la production actuelle, mais pour le service futur. Il suffirait d'un seul homme pour surveiller toutes les opérations nécessaires à l'approvisionnement de la lumière, pour tous les édifices du gouvernement dans la ville d'Ottawa. Présentement, il faut un chauffeur et un assistant à chaque station, s'est-à-dire quatre hommes, à part le combustible, et je suis convaincu que le coût original du matériel à vapeur serait suffisant pour installer le matériel hydraulique aux chutes de la Chaudière.

M. LANDERKIN : Autrefois, nous nous servions de gaz dans ces édifices ; maintenant, nous avons la lumière électrique. J'ai cru comprendre que depuis que nous nous servons de la lumière électrique, les comptes du gaz sont aussi élevés qu'ils étaient auparavant. En est-il ainsi ?

M. FOSTER : Je n'ai pas ces renseignements ici.

Bureau de poste, douane etc., de Pembroke, pour terminer..... \$2,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quel est le coût total de ce bureau de poste de Pembroke ?

M. FOSTER : Le coût total au 31 décembre était de \$31,294.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quel fut le coût du terrain ?

M. FOSTER : \$2,500.

M. L'ORATEUR.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quel fut le coût de la construction des murs de soutènement nécessaires pour permettre de se servir de ce terrain pour y construire un bureau de poste ? J'ai eu le plaisir de passer par Pembroke, et j'ai été frappé de l'ingénuité dont on a fait preuve en arrangeant ce terrain pour les fins d'un bureau de poste. Il me semble qu'on a choisi ce terrain dans le but honorable de donner autant d'ouvrage que possible. Le terrain paraissait s'incliner jusqu'au bord de l'eau, et j'ai remarqué qu'on y avait construit d'excellents murs de soutènement. J'aimerais savoir le prix de ces murs de soutènement.

M. L'ORATEUR : Il y a deux emplacements proposés pour la construction d'un édifice public à Pembroke. L'un était connu sous le nom de terrain O'mara, qui était évalué à \$6,500, et il aurait fallu pour construire convenablement les fondations, mettre une grande quantité de pieux, faire des ouvrages en béton, qui auraient entraîné des dépenses considérables. Le coût du terrain actuel a été de \$2,500, et le coût des magnifiques murs de soutènement dont vient de parler l'honorable député d'Oxford a été de \$4,000 pour le terrain, y compris le mur de soutènement, un prix total pas plus élevé que celui demandé pour le seul autre terrain disponible. Je crois que mon honorable ami conviendra avec moi que la construction de ce mur de soutènement n'a pas été seulement entrepris pour donner plus de valeur au terrain, mais aussi pour servir de fondation à l'édifice même. De fait, le mur de soutènement jusqu'à la ligne de la rue, non seulement forme la fondation de l'édifice, mais il a été utilisé pour servir de soutè à charbon, de bureau pour les poids et mesures, et d'entrepôt de vérification ; de sorte que le coût de la construction du mur de soutènement n'a pas entraîné autant de dépenses supplémentaires que le croit le député d'Oxford.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ce mur me paraissait un très beau morceau d'architecture dans son genre. Mais, sérieusement, il me semble, avec tout le respect que je dois à la ville de Pembroke qui est une petite ville prospère, que \$6,500 est un prix élevé pour un terrain dans cette ville.

M. L'ORATEUR : Je crains que si mon honorable ami désirait acheter un emplacement d'affaires dans la ville, il ne pût pas en acheter un moins cher.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : On m'a informé qu'une offre avait été faite par des gens très patriotes, de vendre de très bons emplacements pour des sommes beaucoup plus faibles. Mais l'honorable monsieur ne contredit pas le fait que j'ai mentionné au comité, et sur lequel on a fortement attiré mon attention, savoir : qu'on avait dépensé de très fortes sommes pour construire ce qu'il fallait pour pouvoir utiliser cet emplacement. L'honorable monsieur sait que ce bureau de poste est construit sur un terrain en plan très incliné jusqu'à la rivière, si incliné qu'il a fallu, je crois, construire un mur de soutènement d'environ 20 pieds pour une grande partie de la construction.

M. O'BRIEN : Quelle est la population de la ville de Pembroke ?

M. L'ORATEUR : Entre quatre et cinq mille.

M. O'BRIEN : Alors, cela m'amène juste au point où je voulais arriver. La population de la ville de Barrie est de 5,000, et il lui a fallu fournir un emplacement pour un bureau de poste et son